



# Rapport d'activités 2015



LIGUE **PULMONAIRE** VAUDOISE

## Sommaire

Le mot de la présidente	3
Thérapies et appareils respiratoires	4
Soins	6
Tuberculose	8
Conseil et aide psychosociale	10
Prévention et promotion de la santé	12
Organes de la Ligue	15
Finances	16
Recherche, utilisation des dons	20
Rapport de l'organe de contrôle	21
Informations utiles	22



« Nous sommes très reconnaissants envers nos donatrices et donateurs pour leur soutien dans notre lutte contre les maladies respiratoires et pour l'aide qu'ils nous permettent d'apporter aux associations de malades. »

Stéphane Jeanneret, directeur

### Rédaction

Ligue pulmonaire vaudoise

Crédits photos

Portraits © Christophe Moratal, © LPV

## Le mot de la présidente



2015 a été une année active, productive et créative. Intégration me semble être le dénominateur commun des activités conduites par la Ligue pulmonaire. Cette intégration concerne les domaines suivants :

- » les équipes de consultation en tandem au centre d'investigation et de recherche sur le sommeil du CHUV et l'équipe de consultation à l'Hôpital de St-Loup
- » les pneumologues et leurs assistantes dans les processus d'encadrement et de prise en charge des patients
- » les physiothérapeutes spécialisés au sein des soignants de la LPV
- » les dernières technologies d'appareils CPAP, de concentrateurs d'oxygène, de masques, de techniques d'assistance ventilatoire telle que la ventilation pipette
- » la collaboration tripartite dans le domaine de la tuberculose entre la Ligue pulmonaire, les infectiologues et le Dispensaire antituberculeux, ceci grâce au soutien du service du médecin cantonal
- » l'implication au sein du Service de santé publique dans le domaine des soins à domicile et de la prévention
- » les activités de l'association pour la sarcoïdose, association de patients
- » le nouveau logiciel informatique, qui a mis à contribution chaque employé et a nécessité ouverture, patience, compréhension, capacité d'apprentissage
- » le nouveau mode de facturation des prestations au minutage géré par chacun des soignants

Le nombre considérable de champs d'activité dans lesquels la Ligue a fait preuve d'intégration illustre la santé de l'association, les valeurs qui l'animent et son ouverture à l'innovation, au travail en réseau, voire à son avant-gardisme comme dans le domaine informatique. Mon admiration et mes remerciements vont à tout le personnel et à notre directeur, qui assurent la pérennité et la santé de la Ligue pulmonaire vaudoise.

Je tiens à les féliciter pour leur persévérance, leur ténacité et leur grande compétence.

Dresse Geneviève Nicolet-Chatelain  
*Pneumologie – Médecine interne*

## Thérapies et appareils respiratoires

En 2015, 10'800 patients ont bénéficié des prestations de la Ligue.

En tout, près de 16'500 appareils sont mis à disposition par la Ligue sur prescription médicale, dont 8'925 appareils CPAP pour le traitement de l'apnée du sommeil et près de 1'000 systèmes d'oxygène pour le traitement de la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive) ou d'autres affections pulmonaires.

La ventilation mécanique à domicile (VMAD) est restée stable.

La large gamme des appareils et des masques de toute dernière génération assure aux patients un traitement efficace, optimise la « compliance » et offre un meilleur confort d'utilisation.

Statistiques des appareils au 31 décembre 2015	
<b>Appareil CPAP</b> pour apnée du sommeil	8'925
<b>Humidificateur</b> pour CPAP	5'880
<b>Oxygénothérapie</b> concentrateur, oxygène liquide, système portable et épargnant	991
<b>VMAD</b> ventilation mécanique à domicile	564
<b>Autres appareils</b> aérosol, pompe d'aspiration, IPPB	68

Extrait du témoignage d'Olivier Renaud, patient de la LPV, publié dans le 24heures du 15 juin 2015 :

«J'avais fréquemment des coups de pompe et je ne me sentais jamais reposé. Mais comme j'avais pas mal de soucis personnels et professionnels, je n'ai pas tout de suite pensé que je pouvais souffrir du syndrome d'apnées du sommeil.» Le sexagénaire avoue avoir eu de la peine à s'adapter au masque de l'appareil CPAP. «Il a volé plusieurs fois à travers ma chambre à coucher! J'ai mis environ cinq mois à m'y faire. Je dois admettre que de grands progrès ont été réalisés avec ces appareils. Aujourd'hui, ils sont pratiquement silencieux.» [...] «Comme je porte mes lunettes la journée, je porte mon masque la nuit. Je me sens beaucoup mieux et, pour ma compagne, il est plus facile d'accepter l'appareil que les ronflements.»

Santé

# Une étude révèle que le sommeil de nombreux Vaudois est agité

**Nous dormons environ sept heures par nuit et sommes nombreux à souffrir d'apnées du sommeil, selon une enquête du CHUV**

Yves H. Tassinari

Strasser le réveille et est plutôt étonné d'être le dernier à se lever. Le matin, le rythme d'inspiration et de ventilation est le même que celui du CHUV, mais il a un air fatigué. Le matin, il se sent un peu mieux, mais il a encore du mal à se lever.

Appelé Hapnotax, cette étude de sommeil par la technique de la ventilation assistée, est une première. «La plupart des études de sommeil sont faites par le sommeil artificiel, c'est-à-dire dans un laboratoire, mais pas dans la vie réelle», explique le professeur de médecine du sommeil, Yves H. Tassinari. «C'est la première fois que l'on a pu mesurer le sommeil dans la vie réelle, dans un environnement naturel.»

**49%**  
C'est la part des hommes de plus de 40 ans ayant participé à l'étude qui souffrent d'apnées du sommeil.

Témoignage

«Je ne dors plus une seule nuit sans mon appareil CPAP»



**Impact**  
Olivier Renaud a pu se lever plus tôt le matin, ce qui lui permet de profiter de son sommeil.

Olivier Renaud a pu se lever plus tôt le matin, ce qui lui permet de profiter de son sommeil. Cela a également permis de mieux gérer ses soucis personnels et professionnels.

«Comme je porte mes lunettes la journée, je porte

mon appareil, ce qui m'a permis de mieux gérer mes soucis personnels et professionnels.

mon appareil, ce qui m'a permis de mieux gérer mes soucis personnels et professionnels.

L'apnée gâche nuits et jours

«La cause principale est l'obésité. Mais aussi la pression artérielle élevée, le diabète, l'apnée du sommeil, le reflux gastro-œsophagien, le tabac, l'alcool, les médicaments, les allergies, les infections, les troubles de la thyroïde, les troubles de la circulation sanguine, les troubles de la coagulation, les troubles de la vision, les troubles de l'audition, les troubles de l'équilibre, les troubles de la mémoire, les troubles de la concentration, les troubles de l'apprentissage, les troubles de la motricité fine, les troubles de la motricité globale, les troubles de la coordination motrice, les troubles de la planification, les troubles de la flexibilité cognitive, les troubles de la résolution de problèmes, les troubles de la prise de décision, les troubles de la gestion du temps, les troubles de la gestion des ressources, les troubles de la gestion des risques, les troubles de la gestion des conflits, les troubles de la gestion des émotions, les troubles de la gestion des relations, les troubles de la gestion des responsabilités, les troubles de la gestion des priorités, les troubles de la gestion des objectifs, les troubles de la gestion des attentes, les troubles de la gestion des contraintes, les troubles de la gestion des ressources humaines, les troubles de la gestion des ressources matérielles, les troubles de la gestion des ressources financières, les troubles de la gestion des ressources informationnelles, les troubles de la gestion des ressources technologiques, les troubles de la gestion des ressources environnementales, les troubles de la gestion des ressources culturelles, les troubles de la gestion des ressources sociales, les troubles de la gestion des ressources politiques, les troubles de la gestion des ressources juridiques, les troubles de la gestion des ressources éthiques, les troubles de la gestion des ressources spirituelles, les troubles de la gestion des ressources religieuses, les troubles de la gestion des ressources philosophiques, les troubles de la gestion des ressources artistiques, les troubles de la gestion des ressources scientifiques, les troubles de la gestion des ressources éducatives, les troubles de la gestion des ressources sportives, les troubles de la gestion des ressources récréatives, les troubles de la gestion des ressources professionnelles, les troubles de la gestion des ressources personnelles, les troubles de la gestion des ressources familiales, les troubles de la gestion des ressources communautaires, les troubles de la gestion des ressources nationales, les troubles de la gestion des ressources internationales, les troubles de la gestion des ressources globales.»

## Soins

Le service Soins assure des prestations dans l'ensemble du canton de Vaud. Pour la CPAP-thérapie, les consultations ont lieu dans les bureaux de Lausanne, Rolle, Pompaples (Hôpital de St-Loup), Yverdon, Payerne, Clarens et Aigle.

Les soignants de la LPV effectuent des consultations en tandem avec les médecins du Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil (CIRS) au CHUV.

Pour l'oxygénothérapie et la ventilation mécanique à domicile (VMAD), les consultations se font selon l'état du patient soit à domicile soit dans les bureaux externes.

La Ligue engage du personnel infirmier et physiothérapeute ainsi que des assistants en soins et santé communautaire (ASSC) certifiés. Ces soignants sont au bénéfice d'une formation de spécialisation en soins respiratoires et d'un plan de formation continue dans leur domaine d'activité. Ils accompagnent les patients sous thérapie respiratoire et leur entourage :

- » avec une compétence spécialisée en soins respiratoires
- » en collaboration avec les partenaires du réseau de soins
- » sur toute la durée de leur traitement
- » selon les principes de l'éducation thérapeutique
- » en tenant compte de leur contexte psychosocial

Dotation en personnel soignant 2015	Nb de soignants
Infirmiers	18
Physiothérapeutes	3
ASSC	12
Total personnel soignant	33



*La mise en place du masque est importante pour l'efficacité du traitement.*



## Tuberculose

Depuis 2005, le Service de la santé publique vaudois confie le mandat à la Ligue pulmonaire vaudoise de contribuer à la lutte contre la tuberculose, une maladie transmissible à déclaration obligatoire. Ce mandat consiste à recenser les cas de tuberculose (pulmonaires et extra-pulmonaires) déclarés au médecin cantonal, réaliser en collaboration avec les hôpitaux les enquêtes d'entourage (dépistage des personnes contaminées dans l'entourage des cas de tuberculose) et à suivre l'évolution du traitement des malades.

En 2015, 73 cas de tuberculose pulmonaire et/ou extra-pulmonaire ont été déclarés, dont 48 ont suscité une enquête d'entourage. La Ligue a également collaboré à 12 enquêtes pour des cas dont l'origine était dans un autre canton ou à l'étranger. Dans le cadre de ces enquêtes, environ 470 personnes ont été contrôlées.

Chaque mois, une séance tripartite réunit le Service de la santé publique en présence du médecin cantonal adjoint pour les maladies transmissibles, des pneumologues et des infectiologues du CHUV, des infirmiers de la LPV, des représentants du Dispensaire antituberculeux (DAT) de la PMU et d'une assistante sociale.

Le but de ces rencontres est d'examiner chaque situation en détails. Ce suivi a souvent une forte dimension sociale et les infirmiers de la LPV et du DAT jouent souvent un rôle prépondérant. La communication et la coordination entre les divers acteurs sont primordiales pour mener à bien la contention de la tuberculose et la séance tripartite est le pivot du dispositif antituberculeux.



« Ma mission est de prévenir la propagation de la tuberculose en prenant une part active dans la lutte contre cette maladie, qui reste un défi et n'est pas éradiquée en Suisse. »

Jessica Mazza-Stalder, pneumologue, médecin-conseil de la Ligue pulmonaire vaudoise





## Conseil et aide psychosociale

La Ligue offre deux types de prestations sociales aux patients et à leurs proches par le biais du service psychosocial. L'objectif est de contribuer à ce que les personnes dont la santé est touchée par une affection des poumons ou des voies respiratoires puissent conserver leurs droits à l'intégration sociale et améliorer leur qualité de vie.

En 2015, un montant de CHF 11'000.- a été récolté auprès de fondations externes et attribué aux aides ponctuelles.

### Conseil individuel (avec l'aide d'un interprète si nécessaire)

Durant l'année 2015, 328 patients ont été conseillés et suivis par une conseillère sociale. 3'450 heures de conseil social ont été dispensées par les conseillères sociales et le personnel soignant.

#### Domaines d'intervention traités :

- » problèmes financiers - assurances
- » besoin en assistance administrative
- » questions relatives au travail - emploi - formation
- » questions liées au logement et à la qualité de vie
- » difficultés relationnelles et personnelles

Collaboration étroite avec divers partenaires extérieurs

(CSR, CMS, EVAM, Pro Handicap, Pro Senectute, médecins, Justice de Paix, curateurs, etc.)

### Conseil en groupe

#### Rencontres CPAP

Pour les patients suivant un traitement de l'apnée du sommeil et leurs proches. 12 rencontres ont eu lieu sur tout le canton, proposant une présentation médico-technique et un échange d'expériences aux participants.

#### Cours de nordic walking

4 cours hebdomadaires sur l'ensemble du canton.



### **Journée aérée**

Nouvelle offre de prestation destinée aux personnes souffrant de pathologies respiratoires ainsi que leurs proches. Cette journée propose des activités, à la Ligue ou en extérieur, favorisant le travail du souffle, les échanges et la convivialité.

Il y a eu 3 «Journées aérées» en 2015.

### **Groupes d'entraide**

La LPV soutient plusieurs groupes d'entraide pour les personnes atteintes de pathologies respiratoires et leurs proches. Le groupe GiRolle et le groupe de l'association suisse contre la sarcoïdose aident leurs membres à mieux gérer leur quotidien en partageant régulièrement leurs expériences. La LPV apporte son appui lors de sorties par exemple.

### **École de l'asthme**

La Ligue soutient un programme d'éducation thérapeutique destiné aux enfants souffrant d'asthme, âgés de 4 à 12 ans, et à leurs parents, organisé par l'Hôpital de l'Enfance.



*La Journée aérée, une nouveauté 2015 très appréciée des participants.*

## Prévention et promotion de la santé

### Entreprise sans fumée

Les mandats des entreprises ont été plus complexes à obtenir en raison du contexte économique. Sur la base de ce constat, l'offre de prestations a été élargie et intègre désormais un atelier «Apnée du sommeil», un test de souffle (spirométrie) et un module pour les apprentis. Le partenariat avec les Ligues de la santé et Carrefours Addictions s'est renouvelé pour le stand du salon RH, avec une conférence organisée conjointement, qui a permis de valoriser les entreprises clientes et nos prestations.

### Apprentissage sans tabac

Ce projet a perdu son financement du Fonds de prévention du tabagisme. Il a été décidé néanmoins de le poursuivre pour une année de transition sur les propres ressources de la Ligue pulmonaire afin de ne pas perdre le bénéfice des contacts créés. Cette année de transition permettra de mieux cerner les besoins des différents groupes cibles (écoles professionnelles, entreprises formatrices, apprentis) et de poser les bases d'un nouveau projet, qui pourra à terme être financé par le Fonds.

### Prestations de spirométrie et ateliers apnée du sommeil

Une nouvelle offre de prestations pour les entreprises a été lancée, des ateliers de sensibilisation à l'apnée du sommeil ainsi que des tests de souffle. L'objectif est de compléter la prestation stop-tabac afin que la santé respiratoire des collaborateurs soit abordée de manière plus complète.

Entreprise sans fumée	Nb de participants
9 séances d'information dans les entreprises romandes	113
11 cours stop-tabac	81
Apprentissage sans tabac	Nb de participants
Apprentis inscrits	942
Entreprises formatrices inscrites	108
Écoles professionnelles participantes	12
Cours stop-tabac grand public	Nb de participants
2 cours stop-tabac	13
Spirométries et ateliers apnée du sommeil	Nb de participants
1 atelier sur l'apnée	8
1 intervention pour des tests de spirométrie	36

## Promotion de la santé

La conférence annuelle a connu un succès retentissant en 2015. Intitulée «Le sommeil des Vaudois», il a fallu la déplacer au dernier moment au Palais de Beaulieu tant les inscriptions affluaient ! Plusieurs médias l'ont couverte, donnant une grande visibilité à cette thématique.

La Ligue pulmonaire s'est associée au Festival de la Cité de Lausanne, soutenant ainsi l'engagement de la manifestation à renoncer au sponsoring des fabricants de tabac. Un stand proposant un test ludique de fonction pulmonaire et une animation autour des bulles de savon a permis d'engager la conversation avec les passants sur les questions de santé respiratoire. Ce partenariat novateur a bénéficié d'un grand écho médiatique.

La fresque composée lors du Marchethon d'octobre a été remise cette année au service de pédiatrie de l'hôpital du Samaritain à Vevey.

La LPV a relayé d'une manière particulière la campagne BPCO de la Ligue pulmonaire suisse : une salle de bains avec un mannequin qui toussait de façon sonore a été installée dans la gare du Flon à Lausanne. Cette action a permis de placer le thème dans les médias et de sensibiliser le public à la maladie. Les personnes à risque pouvaient ensuite prendre rendez-vous pour contrôler leur souffle à la LPV et recevoir un conseil personnalisé.

<b>Conférence annuelle, 17 juin</b> Palais de Beaulieu, Lausanne «Le sommeil des Vaudois»	<b>460 personnes</b>
<b>Festival de la Cité, du 5 au 12 juillet</b> Place de la Cathédrale, Lausanne stand et clown spiromètre	<b>1'150 tests du souffle</b>
<b>Stand au Marchethon, 5 octobre</b> stade de Dorigny, Lausanne fresque pour l'hôpital du Samaritain à Vevey, «Golf du souffle»	<b>100 participants</b>
<b>Action de «street marketing» sur le thème de la BPCO, 11 novembre</b> Gare du Flon, Lausanne Tests de spirométrie du 16 au 20 novembre	<b>3'400 flyers distribués</b> <b>9 citations médias</b> <b>70 spirométries</b>

## Travail politique

La LPV s'est engagée cette année encore aux côtés de la Ligue pulmonaire suisse dans le travail de lobbying pour la future loi sur les produits du tabac (LPTab). Le Conseil Fédéral a livré son message au Parlement. Celui-ci, renouvelé à l'automne 2015, doit maintenant élaborer la loi. La protection de la jeunesse, à travers une interdiction complète de publicité pour le tabac, est le grand enjeu de cette loi et de l'action de la Ligue pulmonaire.



Le stand au Festival de la Cité.



La toux sonore a suscité la curiosité des passants.



Le stand au Marchethon attire toujours beaucoup d'enfants.

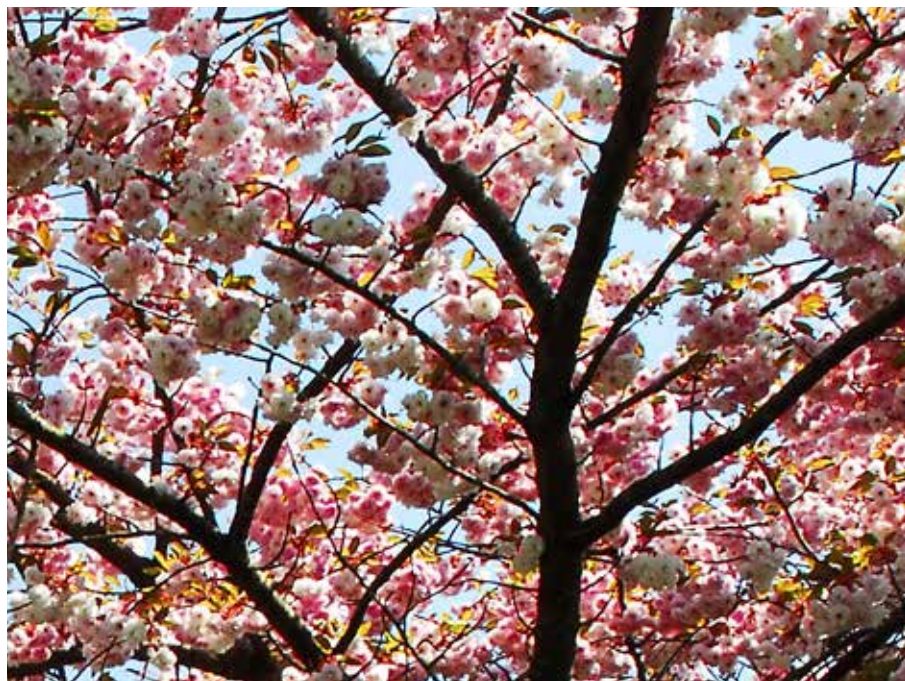
## Organes de la Ligue

### L'assemblée générale

L'assemblée générale 2015 s'est déroulée le 17 juin à Lausanne. 20 membres (soit 9,17% des membres) ont procédé au vote et adopté à la majorité les points soumis.

### Les membres

La Ligue compte actuellement 205 membres individuels et collectifs, dont 123 sont des locataires d'appareils.



# Finances

## Bilan au 31 décembre 2015

	31.12.2015	31.12.2014
<b>Actif</b>		
<b>Actif circulant</b>	<b>5'959'059</b>	<b>4'513'755</b>
Liquidités et titres	448'930	214'090
Créances financières vis-à-vis d'institutions liées	623'915	393'807
Créances résultant de livraisons et de prestations	4'082'206	3'536'332
Autres créances	0	141
Stocks	56'249	52'841
Actifs de régularisation	594'166	307'230
Actifs de régularisation vis-à-vis d'institutions liées	153'593	9'313
<b>Actif immobilisé</b>	<b>9'048'936</b>	<b>7'532'144</b>
<b>Immobilisations financières</b>		
Cautions et garanties	12'595	12'593
Fonds Olivier	1'978'670	1'977'140
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Appareils thérapies respiratoires	4'782'416	3'339'000
Mobilier	52'204	68'726
Equipements	1	1
Machines de bureau	1	1
Informatique	8'042	14'812
Véhicule	1	1
Immeuble	1'830'270	1'871'260
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Logiciel informatique (software)	384'736	248'610
<b>Total de l'actif</b>	<b>15'007'995</b>	<b>12'045'900</b>



	31.12.2015	31.12.2014
<b>Passif</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'489'898</b>	<b>1'827'466</b>
Dettes résultant de livraisons et prestations	446'271	482'277
Dettes financières vis-à-vis d'institutions liées	269'419	426'892
Passifs de régularisation	469'208	613'297
Provision risque informatique	305'000	305'000
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>1'370'000</b>	<b>890'000</b>
Emprunt au Fonds Olivier	150'000	150'000
Emprunt à la Ligue pulmonaire suisse	500'000	0
Emprunts hypothécaires	720'000	740'000
<b>Capital de fonds (fonds affectés)</b>	<b>2'028'670</b>	<b>2'027'140</b>
Fonds Olivier - capital	1'978'670	1'977'140
Fonds Thérapies VMAD (ventilation mécanique à domicile)	50'000	50'000
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>10'119'427</b>	<b>7'301'293</b>
Capital libre (génééré)	2'541'517	2'538'210
Fonds de réserve libre	2'350'000	2'100'000
Réserve de réévaluation appareils respiratoires	1'358'737	0
Fonds Recherche	243'884	224'776
Fonds Communication	100'000	100'000
Fonds Aides individuelles	50'000	50'000
Fonds Prestations sociales	180'000	180'000
Fonds Immeuble	720'000	720'000
Fonds Informatique	185'000	185'000
Fonds Locaux	250'000	250'000
Fonds Remplacement logiciel	450'000	450'000
Fonds d'Égalisation	200'000	200'000
Fonds Conseils & Soins	300'000	300'000
Fonds Ressources humaines	1'000'000	0
Fonds Prévention	150'000	0
Résultat de l'exercice	40'289	3'308
<b>Total du passif</b>	<b>15'007'995</b>	<b>12'045'900</b>

## Comptes d'exploitation 2015

	31.12.2015	31.12.2014
<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques</b>	<b>1'504'983</b>	<b>1'022'227</b>
Collecte nationale	260'005	152'782
Cotisations des membres	3'680	3'640
Subventions publiques	1'209'615	808'922
Dons	12'534	32'883
Legs	19'149	24'000
<b>Produits de prestations</b>	<b>12'763'025</b>	<b>12'683'963</b>
Thérapies respiratoires	12'688'226	12'585'336
Prestations à divers	37'338	35'394
Prévention et formation	44'680	56'163
Pertes sur débiteurs	-7'219	7'070
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>14'268'008</b>	<b>13'706'189</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Charges directes de prestations</b>	<b>11'489'935</b>	<b>11'317'050</b>
Charges de personnel	4'956'166	4'840'523
Charges liées aux locaux	194'532	177'855
Autres charges directes	3'708'087	3'815'982
Amortissements	2'631'150	2'482'690
<b>Charges administratives</b>	<b>1'984'137</b>	<b>1'730'092</b>
Charges de personnel	837'589	776'210
Charges liées aux locaux	53'204	47'326
Administration	873'263	795'313
Amortissements	220'081	111'243
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>13'474'072</b>	<b>13'047'142</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>793'935</b>	<b>659'047</b>

	31.12.2015	31.12.2014
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>793'935</b>	<b>659'047</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>6'319</b>	<b>2'476</b>
Produits financiers	-69	-1'236
Intérêts et produits des titres	-9	-10
Charges financières	6'398	3'722
<b>Résultat annuel sans résultat des fonds et éléments extraordinaires</b>	<b>787'616</b>	<b>656'571</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-671'781</b>	<b>-14'736</b>
Produits extraordinaires	-673'289	-18'444
Charges extraordinaires	1'508	3'708
<b>Fonds Olivier</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Attribution	-9'817	-61'350
Utilisation	9'817	61'350
<b>Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation</b>	<b>1'459'397</b>	<b>671'308</b>
<b>Fonds Immeuble</b>	<b>0</b>	<b>250'000</b>
Attribution	0	250'000
<b>Fonds de Recherche</b>	<b>19'108</b>	<b>18'000</b>
Attribution	150'000	100'000
Utilisation	-130'892	-82'000
<b>Fonds de Communication</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>
Attribution	0	100'000
<b>Fonds de Conseils et Soins</b>	<b>0</b>	<b>300'000</b>
Attribution	0	300'000
<b>Fonds Ressources humaines</b>	<b>1'000'000</b>	<b>0</b>
Attribution	1'000'000	0
<b>Fonds Prévention</b>	<b>150'000</b>	<b>0</b>
Attribution	150'000	0
<b>Fonds de réserve libre</b>	<b>250'000</b>	<b>0</b>
Attribution	250'000	0
<b>Résultat annuel (après attributions)</b>	<b>40'289</b>	<b>3'308</b>

## Recherche

La Ligue pulmonaire vaudoise a soutenu plusieurs projets en faveur des associations de malades, de prestations spécifiques ou de la recherche médicale.

### Commentaires sur les comptes et utilisation des dons

En 2015, la LPV a reçu CHF 272'539.- de dons (collecte nationale et dons) utilisés comme suit :

Provenance des dons	
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse	260'005
Dons ordinaires à Ligue pulmonaire vaudoise	12'534
<b>Total des dons utilisés dans l'année passée sous revue</b>	<b>272'539</b>
Utilisation des dons	
Contribution à la recherche au niveau cantonal	150'000
Contribution à la recherche au niveau national	35'693
Soutien à Mucoviscidose	25'000
Soutien à la VMAD	61'846
<b>Total des fonds alloués</b>	<b>272'539</b>



Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexes) ont été vérifiés par la fiduciaire CRC, cabinet de révision et conseil. Ils ont été jugés conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC et la fondation ZEW0. Ils peuvent être consultés à la Ligue avant l'assemblée générale ou commandés gratuitement à notre adresse (ou par internet).

Rue du Midi 18  
Case postale 6547  
CH-1002 Lausanne

Tel: +41(0) 21 349 1009  
Fax: +41(0) 21 349 1001  
Email: [lausanne@auditrcc.ch](mailto:lausanne@auditrcc.ch)  
[www.auditrcc.ch](http://www.auditrcc.ch)

A l'assemblée générale de la  
Ligue pulmonaire vaudoise  
Av. de Provence 4  
1007 Lausanne

1389/SZU/ssm

Lausanne, le 31 mars 2016

**RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE**

**sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de la  
Ligue pulmonaire vaudoise à Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 12 des statuts, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été organisé et effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles de l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.

CRC Cabinet de Révision et Conseil SA,  
Succursale de Lausanne

  
Samuel Zufferey  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Raj Nair  
Expert-réviseur agréé

**Annexes comptes annuels**

## Informations utiles

### Comité

Dresse Geneviève Nicolet, présidente

Prof. Laurent Nicod, vice-président

Dr Eric Breitenstein

Dr Bernard Egger

Dr Mario Gehri

Dr Gaudenz Hafen

Dr Raphaël Heinzer

Mme Christine Hirtzel

Dresse Jesica Mazza-Stalder

M. Jacques-Robert Meylan

Dr Olivier Staneczek

Arrivés au 17.06.2015 :

M. Olivier Barras, conseils finances

Mme Catherine Labouchère

M. Jean-Frédéric Vodoz

Sortis au 17.06.2015 :

M. René Reymond, conseils finances

Dr Alain Sauty

### Médecins-conseils

Dresses Geneviève Nicolet et Jesica Mazza-Stalder

### Direction

M. Stéphane Jeanneret

### Personnel

Au 31.12.2015 : 61 salariés mensualisés, dont 47 femmes et 14 hommes, soit 41.95 EPT.

### Organe de contrôle

Fiduciaire CRC, cabinet de révision & conseil, Lausanne

## Heures d'ouverture de la Ligue

08:00 – 12:00 et 13:30 – 17:00, du lundi au vendredi

Service de piquet organisé par la Ligue et les fournisseurs des appareils

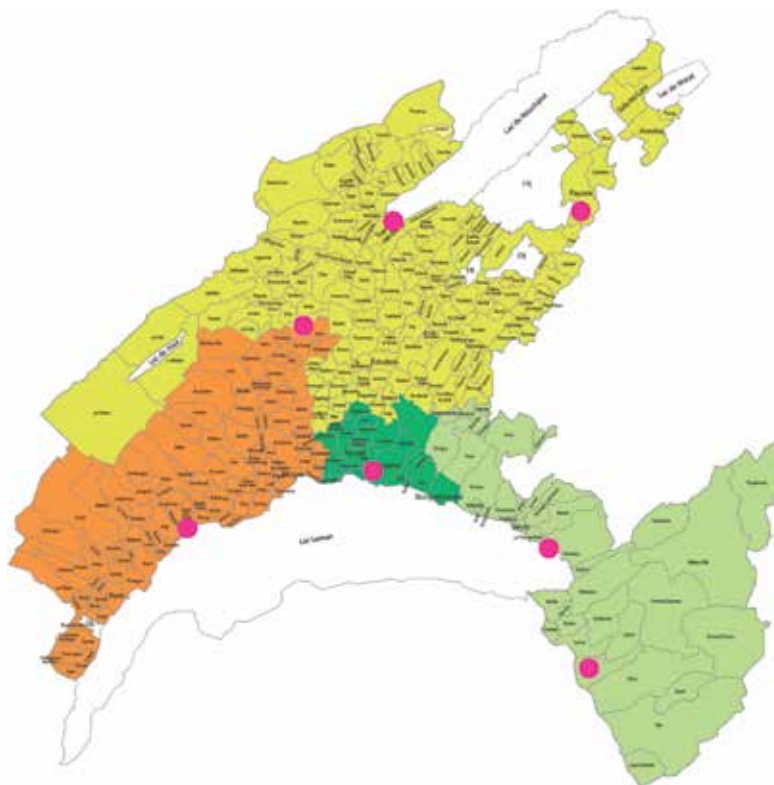
## Lieux de consultation (sur rendez-vous)

■ Région Centre: Lausanne et CHUV

■ Région Est: Clarens et Aigle

■ Région Nord: Payerne, Yverdon et Pompaples (hôpital de St-Loup)

■ Région Ouest: Rolle





**Ligue pulmonaire vaudoise**

Avenue de Provence 4

1007 Lausanne

Tel. 021 623 38 00

Fax 021 623 38 10

[info@lpvd.ch](mailto:info@lpvd.ch)

[www.lpvd.ch](http://www.lpvd.ch)

Compte de dons

CCP 10-2047-5